

Velle sur Moselle

Loisirs pour tous P18



Reconstitution historique

La sorcière
de Velle P20



Sommaire

	► Mot du maire	P3
	► Equipe municipale	P4-5
	► Bilan financier 2017	P6-7
	► Etat civil - Lieu de culte - SIVU	P8
	► Structures et services	P9
	► Travaux réalisés et à venir	P10-11
	► Le Haut-Saussy	P12-14
	► Manifestations 2017 : Etoile sportive de Velle	P15-18
	► Espace de travail partagé Velle-&-Co	P19
	► Reconstitution historique	P20-25
	► Revue de presse	P26-27
	► Les sapeurs-pompiers	P28-31
	► Gestion pêche	P32
	► Entreprises locales	P33-34
	► Numéros utiles et mémo	P35-36



Evelyne Mathis

Maire de Velle-Sur-Moselle

Je vous renouvelle les vœux du Conseil Municipal formulés lors de la cérémonie du 06 janvier 2018.

Vous trouverez dans ce bulletin une rétrospective des moments forts qui ont marqué la vie du village en 2017 et une présentation des projets à venir.

La reconstitution de la fresque historique du procès de la sorcière, orchestrée avec brio par l'équipe de l'ESV a réuni une troupe d'acteurs locaux et des environs. Ils nous ont offert un magnifique spectacle.

Ce dynamisme qui rayonne sur notre territoire, crée une belle convivialité.

Alain Réveillé nous prépare déjà le prochain spectacle qui mettra en scène «Velle et la ligne de chemin de fer».

Je tiens également à remercier ici trois personnes-ressources que je ne manque jamais de solliciter pour leurs compétences et leurs conseils avisés :

Monsieur Michel VICQ, Délégué Départemental de la Fondation du Patrimoine, pour son soutien permanent.

Monsieur Patrice COSTA, naturaliste, Vice-Président de l'Institut Européen d'Ecologie. Cet ancien grand reporter

nous fait d'ailleurs l'honneur d'un article sur la faune et la flore de nos étangs dans ce bulletin.

Monsieur Luc BONACCINI, architecte du CAUE en charge du Lunévillois pour son accompagnement et sa disponibilité.

Cette année, un partenariat avec l'Ecole d'Architecture de Nancy et le CAUE, permettra à un groupe d'étudiants et à leurs formateurs de travailler sur des propositions de devenir de la maison Thiébaud, propriété de la commune.

La réalisation de nos appartements intergénérationnels continue à intéresser beaucoup de collectivités désireuses de trouver des réponses adaptées à l'accompagnement du vieillissement de la population.

Pensez à retenir la date du 08 juillet 2018 pour le prochain concours de pêche de la Gaule Dombasloise.

Merci à celles et ceux qui s'investissent au profit de tous et à Jérôme LAVEZ qui a réalisé le montage de ce bulletin riche en couleurs.

*Soyez assurés
de mon dévouement.*



Suppléante
au CAUE de Meurthe-&-Moselle

Suppléante
au syndicat mixte de la
Multipôle Sud Lorraine

Membre
Commissions
-employés Communaux
- Tourisme

**Députée
Communautaire
CC3M**
Membre du
bureau

**Députée
SIVU de
CHANTONEL**

Présidente
du CCAS

**comité
départemental
de l'aide médicale
urgente**, de la
permanence des soins
et des transports
sanitaires

**Agence
régionale de santé**

**Délégations
attribuées par
l'Association des Maires de
Meurthe-&-Moselle**

Maire
Présidente de
droit de toutes les
commissions

**Commission
consultative**
départementale
de sécurité et
d'accessibilité

Administrateur
Centre de gestion
de la Fonction
Publique

**Suppléante
SIS (Syndicat
intercommunal
Bayon)**



Evelyne MATHIS

Equipe Municipale

**Acteurs de notre territoire,
ils œuvrent tous au
quotidien et veillent au
bon fonctionnement de
notre commune.**

**Adjoint
aux travaux**

**Responsable
Commission
Travaux/Bois/
Chemins/Etangs/
Sablière**

**Membre
Commission
Finances**



Bruno SESMAT

**Député
communautaire
Suppléant à la
CC3M**

**Membre
de la commission
environnement
CC3M**

**Membre
du CCAS**

**Titulaire
Commission
Appel d'offres et
adjudication**

**Membre
de la commission
environnement
CC3M**

**Adjointe
aux finances**

**Suppléante
Commissions
Appel d'offres et
adjudication**



Corinne BONNET

**Députée
SIVU de
CHANTONEL**

**Régisseur
de la salle
Chepfer/
Camping**

**Adjoint
à la vie
courante**

**Membre
Commissions
Finances/Travaux/
Etangs/Sablière/**



Jean-Marie MARIN

**Membre
du CCAS**

**Membre
Commission
Travaux/Bois/
Chemins/Etangs/
Sablière**

**Membre
du CCAS**



Membre Commissions
- Travaux/Bois/
Chemins/ Etangs/
Sablière
- Finances

Titulaire Commission
Appel d'offres et
adjudication

Jean-Claude
BERTRAND



Membre
Commission petite
enfance à la CC3M

Titulaire Commission
Appel d'offres et
adjudication

Françoise BOITEUX



Titulaire SIS (Syndicat
intercommunal
Bayon)

Membre Commission
Environnement/
Communication/

Délégué SIVU de
CHANTONEL

Kévin BOOMS



Membre
du CCAS

Responsable Commission
Communication/
Environnement

Margaux JOUBERT



Monique
MARTIN



Suppléant Commission
Appels d'offres

Dominique KESTLER

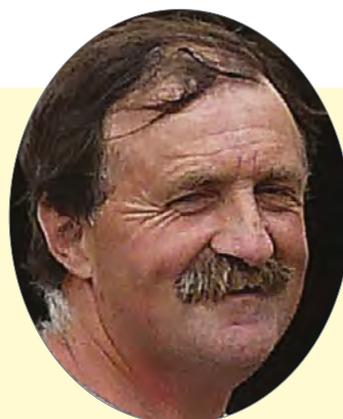
Employés municipaux



Sylvie BICHEBOIS
Secrétaire de Mairie



Christelle JACQUES
Technicienne de surface

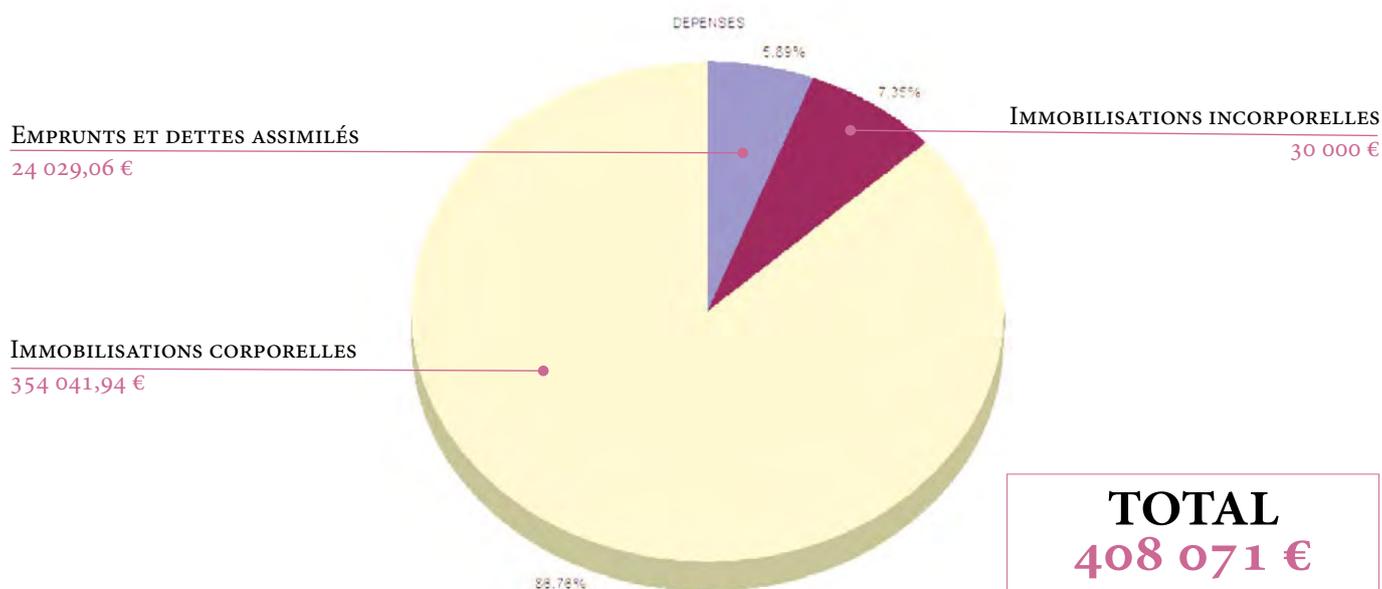


Jean-Michel SANCIER
Agent d'entretien

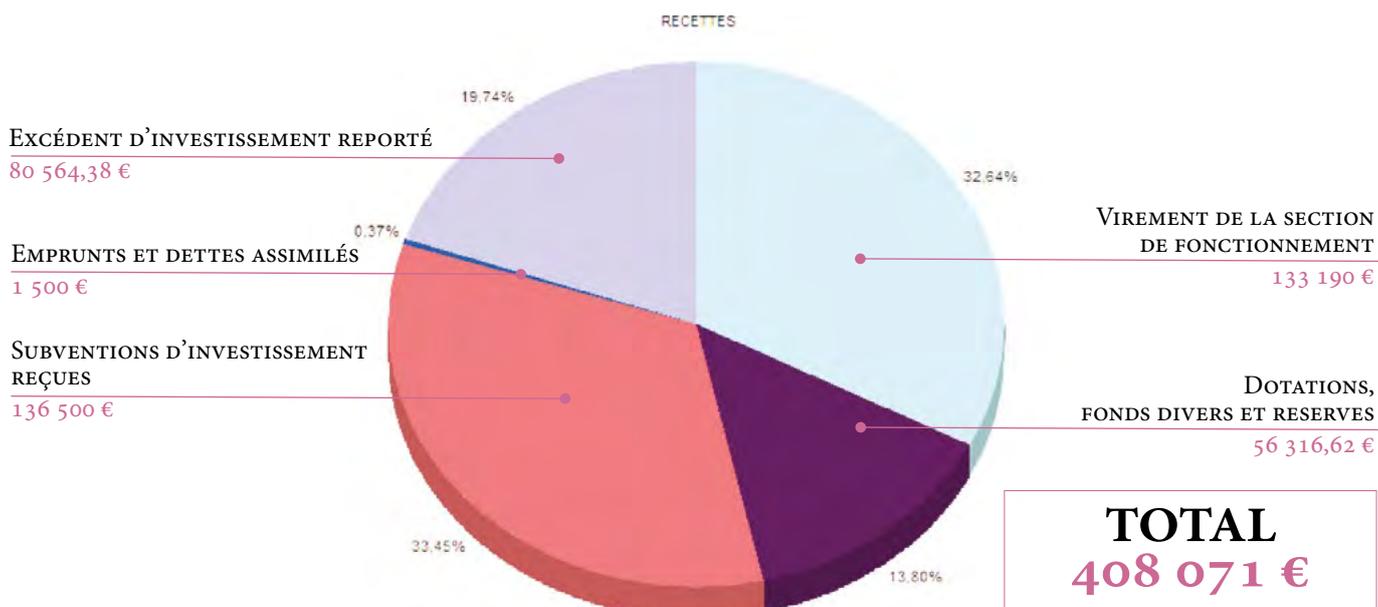


Investissements

Dépenses



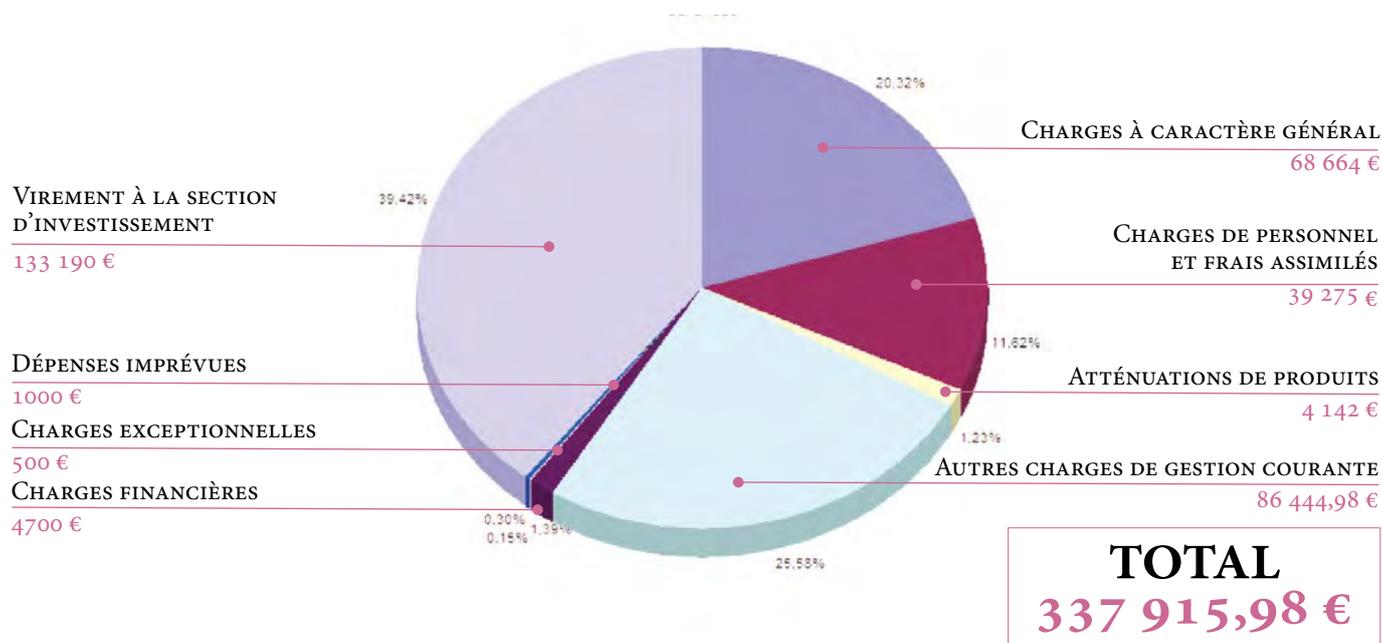
Recettes



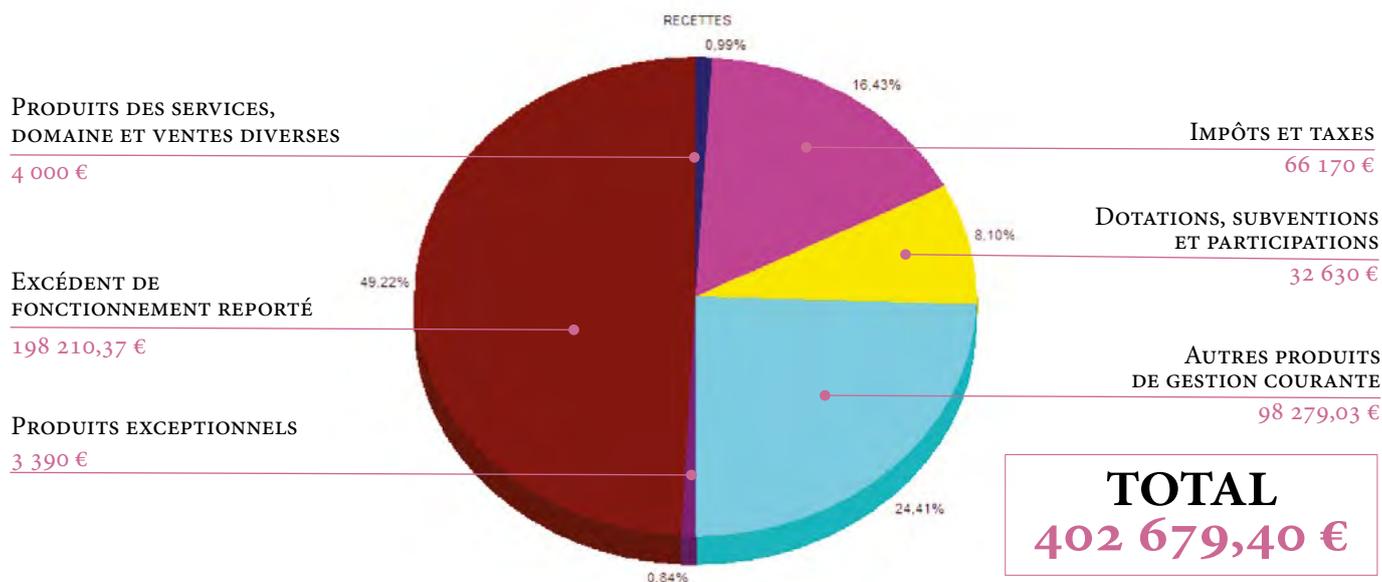


Fonctionnement

Dépenses



Recettes



Le bilan 2017 sera disponible après le vote du compte administratif et sera consultable sur le site de la mairie.



Décès †

Anne Marie CREMEL 07/01/2017

Dominique GEORGES 04/09/2017

Jacqueline GASPERMENT 21/12/2017

Nouveaux habitants 2017 et leurs familles

Sabrina COLIN et Stéphane LEMASSON
• 19 grande rue

Gaetan et Laurine PETITJEAN
• 2 rue du Bac

Raphael VAUTHIER et Nancy EBERLE
• 4 rue du Bac

Virginie BETREMIEUX
• 7 route d'Haussonville

Aymeric JANOT et Heloise FAUST
• 5 grande rue

Mathieu PIONNIER et Julie OBERLE
• 2bis rue de l'Eglise

Salvatore MEZZATESTA
• 7bis rue de l'Eglise

Cyril FRADET et Ludivine BASTIEN
• 18 route de Tonnoy

Eryck et Florine DUBUISSON
• 20 val de Moselle

Modalités d'inscriptions de votre enfant

Pour toute inscription, vous devez :

Vous rendre à la mairie de votre lieu d'habitation afin d'obtenir le certificat d'inscription en vous munissant des pièces suivantes :

- Le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance ;
- Un justificatif de domicile ;
- Certificat de radiation si votre enfant était scolarisé dans une autre école.

2. Prendre contact avec l'école où sera scolarisé votre enfant afin d'obtenir un rendez-vous avec la directrice où vous présenterez les documents suivants :

- le certificat d'inscription délivré par la mairie ;
- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance ;
- carnet de santé justifiant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ;
- Une photo

Attention les couches n'étant pas acceptées, les enfants doivent être propres à la rentrée.

Inscription pour les maternelle : le **vendredi 20 avril 2018** à l'école de Tonnoy

l'Eglise

Lieu d'accueil, de célébration, de recueillement au service des fidèles, jeunes baptisés et autres pratiquants.



Ce lieu emprunt d'histoire, dont le carillon chantonne les heures qui passent, rassemble les jours de souvenirs, accueille la culture (expositions éphémères au sein de la nef) et reste le repère central de nombreux villageois.

Pour tout contact :

Monique MARIN 03 83 26 64 69

Gestion des écoles

Regroupement Scolaire de Chantonel année scolaire 2017-2018



Nos 2 écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Chantonel sont gérées par un SIVU, syndicat intercommunal à vocation unique, composé d'élus des communes de Ferrières, Crevéchamps, Tonnoy et Velle sur Moselle. Ainsi, les enfants domiciliés dans ces 4 communes doivent être scolarisés sur l'une des écoles du RPI de CHANTONEL.



Le C.C.A.S

Le Centre Communal d'Action Sociale est une organisation particulière à la mairie, administré par un conseil d'administration composé de 9 membres :

4 membres élus au sein du conseil et 4 membres nommés par le maire représentant la vie sociale et associative locale et le maire qui est le président de droit.

Il a une mission de solidarité.

Cette année à Velle, le CCAS a reconduit les aides suivantes :

- Une prime de 50€ aux enfants de la commune âgés de 3 à 18 ans qui pratiquent une activité sportive ou culturelle
- 50€ lors d'une naissance ou adoption
- 50€ pour l'obtention du baccalauréat

Élus



Evelyne
MATHIS
Présidente



Margaux
JOUBERT



Bruno
SESMAT



Jean-Marie
MARIN



Corinne
BONNET

Bénévoles



Danièle
NOËL
Vice-Présidente



Michel
AUBRY



Catherine
VAN DICK



Sylvie
SESMAT

- 30€ pour l'obtention du brevet, CAP, BEP sur présentation des justificatifs.

- Distribution d'un colis festif de Noël aux personnes âgées de plus de 65 ans.

Merci au généreux donateur anonyme qui fait don chaque année de 200€ au CCAS.

La C.C.3M

Vous souhaitez réduire le poids de vos poubelles ?

Compostez les épluchures de vos fruits et légumes ainsi que vos déchets de jardin. La CC3M vous propose d'acquérir un composteur pour seulement 40€, des conseils vous seront également délivrés au moment de votre achat.

Infos Pratiques :

Tél : 03 83 71 43 62

Site : <http://www.cc3m.fr>

Horaires d'ouverture Déchetterie Intercommunale de Bayon :

Accès obligatoire par vignette

Jours	Horaires d'été du 1 ^{er} avril au 30 septembre	Horaires d'hiver du 1 ^{er} octobre au 31 mars
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	14h00 à 18h30	14h00 à 16h30
Mercredi	14h00 à 18h30	14h00 à 16h30
Jeudi	14h00 à 18h30	14h00 à 16h30
Vendredi	14h00 à 18h30	14h00 à 16h30
Samedi	9h00 à 12h et 14h00 à 17h00	9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Le gardien de la déchetterie vous accueille et vous oriente afin de déposer vos déchets dans les bennes appropriées. N'hésitez pas à lui poser des questions



Travaux réalisés en 2017



Curage de tous les avaloirs du village



Rénovation de La Sacristie



Rénovation du chemin de la Favière

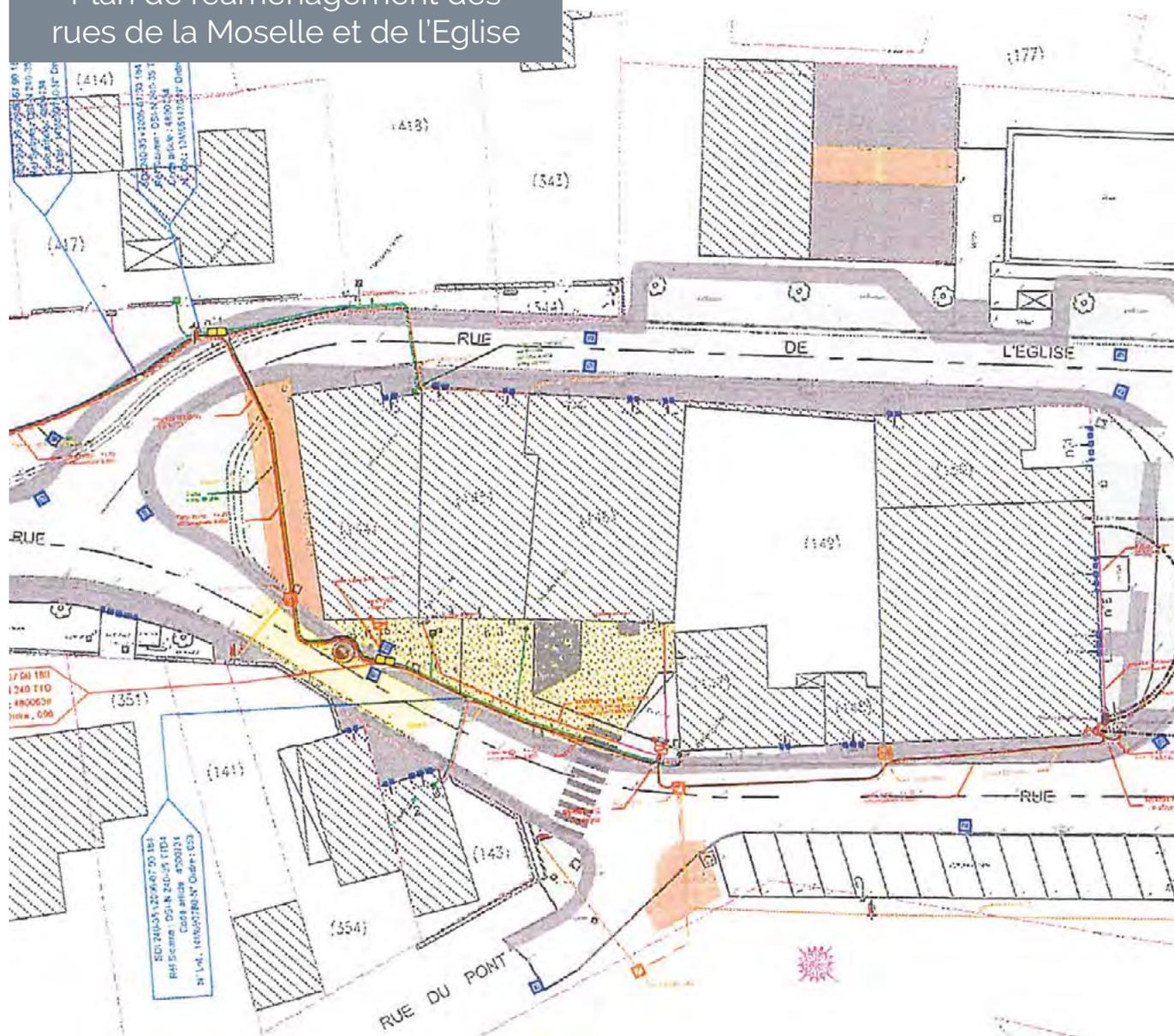


Plantation de roseaux sur la station d'épuration



Travaux à Venir

Plan de réaménagement des
rues de la Moselle et de l'Eglise



Travaux envisagés



- Eclairage public
- Rénovation du chemin du Haut des Vignes

Le Haut-Saussy des fertilités sauvages

Lorsqu'elles sont réaménagées au profit de la biodiversité, les anciennes carrières de granulats peuvent devenir un paradis naturaliste. Démonstration sur le site du Haut-Saussy.



Colonie Saussy Mouettes rieuses



Cygne tuberculé



Tabac d'Espagne

Pendant très longtemps, les carrières de matériaux situées en fond de vallée ont été reconverties en étangs de pêche ou en bases de loisirs balnéaires comme en témoigne la multitude de plans d'eau qui jalonnent le parcours de la Moselle dans toute sa traversée de la Lorraine. Ce qui est vrai pour cette rivière l'est aussi pour la Meuse ou les cours d'eau lorrains qui présentent une terrasse alluviale suffisamment importante pour contenir un gisement de granulats significatif. Depuis quelques années cependant, un changement de paradigme est apparu qui tend à privilégier une renaturation écologique de ces anciens lieux industriels. En France, où les deux tiers des zones humides ont disparu en 50 ans, cette orientation ne peut être qu'une bonne nouvelle car les milieux aquatiques abritent 30% des espèces végétales menacées et impliquent plus de 50% des espèces d'oiseaux qui les fréquentent pour s'y nourrir, y nidifier ou y transiter au moment des migrations.

A Velle, l'étang du Haut-Saussy s'inscrit dans cette dynamique de restauration biologique. Exploité par le carrier GSM-Est, le site dont l'extraction n'est pas terminée, a fait préalablement l'objet d'un programme de réaménagement post-forage prévoyant, entre autres, le nivelage des berges en pentes douces, le façonnage non linéaire de la zone littorale, la création de deux îlots de reproduction ainsi que des hauts fonds pour favoriser le développement spontané de la flore aquatique.



Haut Saussy vue aérienne

Le résultat ne s'est pas fait attendre : dès 2013, la nature s'est engouffrée dans cette terre promise. Au fil des années, la flore de pleine eau s'est multipliée, des ourlets de phragmites sont apparus sur les rives, attirant insectes et poissons et par ricochet tous les vertébrés supérieurs qui puisent dans ce réservoir alimentaire. Parmi eux, figurent en bonne place les oiseaux piscivores qui aiment se regrouper en colonie à des fins reproductrices. Ce fut le cas sur le Haut-Saussy où une quarantaine de couples de mouettes rieuses et une dizaine de paires de sterne pierregarins avaient ouvert une nursery très active sur l'îlot le plus élevé.

Hélas...

Tout ce petit monde se présentait chaque printemps au rendez-vous pour pondre et pouponner. Mais en juin 2016, l'irruption de deux gros chiens dans la colonie a mis fin à cette maternité prometteuse. Même en suspension temporaire d'activité, la carrière reste pourtant un site industriel interdit d'accès. Depuis, l'îlot est désert. Pour nidifier, la fine équipe de mouettes et de sternes s'est reportée sur l'îlot de l'étang voisin des Xaviots réhabilité lui aussi au



Cette oie venue d'ailleurs

Elle est de plus en plus fréquente dans toute la vallée de la Moselle, mais dans le secteur en amont de Velle, l'étang du Haut-Saussy semble être sa préférence. D'origine africaine, l'Ouette d'Egypte a fait voici quelques années une entrée remarquée dans les zones humides de Lorraine. Désormais bien inscrit dans le paysage ornithologique régional, ce représentant des anatidés pointe dans la famille des canards tadornes. Ce n'est donc pas une oie bien que son look s'approche de celui de ces gros palmipèdes. La ouette est une espèce dite «férale», car échappée de captivité. Comme la bernache du Canada, autre client exogène qui commence lui aussi à coloniser la région par le nord du département de la Moselle, sa lointaine cousine afro-tropicale a été introduite dès le XVIII^e siècle sur les îles britanniques pour agrémenter les pièces d'eau des parcs et des jardins. Les deux déracinées ont su parfaitement s'acclimater outre-Manche avant de se répandre sur le continent voisin à tire-d'aile par essaimage. En France, ouettes et bernaches ont certes été déclarées «chassables», mais leur expansion se poursuit. En Lorraine, la population d'ouettes oscille autour des 600 individus pour une centaine de couples reproducteurs. L'un d'entre eux est implanté sur le Haut-Saussy mais le résultat de sa nidification est jusqu'à présent très chaotique.



Mouette rieuses et sternes pierregarin

bénéfice de la biodiversité et labellisé «refuge LPO» en 2014. Il faudra sans doute attendre la fin du chantier et le remodelage du plan d'eau pour que le Haut-Saussy retrouve son attractivité pour les mouettes and co. En dépit du déplacement de leur colonie, cet étang d'une dizaine d'ha ne s'est jamais montré avare en surprises pour qui aime musarder sur ses rives. Avec un peu de chance, curieux ou aficionados de la gent ailée pourront toujours y observer quelques pépites. En 2015, trois sternes caspiennes, les géantes de la famille,



Sterne caspienne

y ont fait étape une bonne semaine en avril au point de faire le buzz chez les naturalistes lorrains avant qu'elles ne s'envolent pour gagner

la mer Baltique. On y a vu louvoyer le busard des roseaux, entendu la rarissime marouette ponctuée, admiré le vol souple de la grande aigrette immaculée. Bref, ce qui fut un espace minéral livré aux pelles mécaniques s'est métamorphosé en une zone humide bien insérée dans le complexe écosystémique de la vallée de la Moselle en amont de Tonnoy jusqu'à Chamagne, en lisière du département des Vosges. Un complexe qui, sur 360 ha, est classé en Réserve naturelle régionale. C'est dire si à Velle, comme ailleurs, cet enjeu de restauration écologique des carrières peut s'avérer une réelle bouffée d'oxygène pour redonner espoir à la fragile biodiversité des milieux aquatiques.

Patrice COSTA,

Naturaliste, Vice-Président de l'Institut Européen d'Écologie.

Un sérieux gage pour la gagée

Elle n'a rien d'extraordinaire du haut de ses 9 à 20 cm, mais son extrême rareté dans l'Hexagone lui a valu le statut de protection nationale. En Lorraine, la gagée des prés n'a été repérée qu'à deux endroits du territoire : l'un est situé en Moselle à la frontière avec l'Allemagne au nord de Saint-Avold, l'autre est sur la commune de Velle, sur le site du Haut-Saussy. Cette dernière station est de loin la plus importante puisque le nombre de pieds recensés gravite autour des 5 000 ! Petite plante bulbeuse à fleurs jaunes, cette liliacée s'épanouit en mars-avril sur l'espace prairial qui jouxte le plan d'eau. Sa forte densité a induit la protection d'une large partie des rives de l'étang, notamment au nord et au sud. Avec une très belle aulnaie-frênaie qui constitue la ripisylve de la rive gauche de la Moselle, la gagée des prés est l'un des principaux points d'intérêts botaniques de ce secteur dont une partie est placée sous la houlette du Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine.



Gagée des prés

Pour rassembler notre population hétéroclite et joyeuse, le village dispose de structures adaptées et accessibles à tous.

Salle Chepfer



Tirant son nom d'un chansonnier humoriste de la fin du 19^{ème} siècle, cette très jolie salle est ouverte pour tous vos évènements : fêtes, anniversaires, souvenirs, etc... C'est aussi là que le maire et les conseillers vous reçoivent de temps en temps, pour une conférence, une explication, un débat, un apéritif... La location pour les habitants de Velle sur Moselle s'élève à 100 € et 390 € pour les autres avec une caution de 1000€. La commune

s'autorise la visite sur les lieux afin de constater la présence du loueur.



Renseignements :

Jean-Marie Marin :

03 83 26 63 10



Monique Marin :

03 83 26 64 69 ou monique.marin57@sfr.fr

Pour réserver de la vaisselle, contactez Monique au minimum 8 jours à l'avance.



Camping



Philippe
BONNET



Depuis 2001, Philippe BONNET gère le camping en qualité de Régisseur bénévole du "camping 2** loisir" de Velle sur Moselle.

Si le nombre de saisonniers est stable, nous observons une hausse de fréquentation des voyageurs itinérants de passage dans notre région.



Bibliothèque

La bibliothèque vous accueille tous les mercredis, salle Chepfer de 15h à 17h.

Un grand choix de livres vous attend. Les prêts sont gratuits et pour des demandes spéciales, le bibliobus passe deux fois par an.

Danièle NOËL





Association "Les vins de Velle"

L'association vitivinicole, créée le 22 novembre 2017, est fondée entre les adhérents régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre : LES VINS DE VELLE



Cette association a pour objet la viticulture et la viniculture, mais aussi faire la pédagogie de la bio-diversité et plus particulièrement de l'œnologie et ainsi créer du lien social au village, enseigner aussi les bienfaits du vin (polyphénols) sous réserve d'une consommation réfléchie et raisonnée et favoriser l'éducation populaire de la vigne aux vins.



Les produits possibles sont : les vins jeunes, les vins de garde, les blancs, les gris, les rosés, les rouges, les crémants, les alcools de marcs, les bois de taille... en quantité limitée. Association faite en souvenir de ce terroir disparu vers 1870. Toutes les informations sur cette association sont sur le site : www.vinsdevelle.free.fr

L'ASCC œuvre au quotidien pour proposer des activités sportives pour tous. Renseignements et inscriptions sur : <http://ascc-asso.fr>



**THEMATIQUE
EVENEMENTS 2018**

La ligne 27
du chemin de fer

Plus d'information sur
le programme de cette année :
www.esv-velle.fr



L'ESV* a organisé 7 manifestations en 2017



Soirée Bal-Folk



AUTEUR LOCAL (JEAN THIEBAUT)

Fête du miel



Soirée Retrou'Velle



Géopâques



Saint Valentin



Les joutes



Saint-Nicolas



Actualité Velle-&-Co

L'espace de travail partagé, mis en place en 2016 et inauguré en mai dernier, poursuit son développement sur les lieux de l'ancienne école de Velle-sur-Moselle. Les 3 entrepreneurs occupants à l'origine du projet ont mis en place des actions permettant la découverte du lieu et des résidents, leurs souhaits étant d'ouvrir l'espace et d'insuffler une dynamique d'échange local.

Présentation des 3 entrepreneurs résidents :



Anne
MANGEON

www.annemangeon.com

Photographe professionnelle Lifestyle

Spécialisée dans la réalisation de reportages Mariage, elle accompagne les mariés tout au long du Grand Jour pour des souvenirs authentiques et remplis d'émotions. Elle réalise des séances Famille. Elle valorise en outre l'image de marque de professionnels en réalisant des portraits ou des reportages Corporate.



Jérôme
LAVEZ

www.jlavz.fr

Graphiste, webdesigner et musicien

Gérant fondateur de la société Jlavz-Conception, il accompagne les entreprises de Lorraine dans le développement personnalisé de leur communication globale print/digitale (création graphique, supports publicitaires, sites internet) & sonore (composition musicale personnalisée).



Adeline
SALVARY

www.insensee.fr

Haptonomie, coaching et supervision

Fondatrice de la société inSENSée, elle pratique l'haptonomie, le coaching et la formation, par l'application d'une démarche intégrative associant les dimensions corporelles, émotionnelles, mentales et spirituelles.

Leurs initiatives 2017 à destination des habitants de la commune :

Anne Mangeon

a organisé le samedi 16/12 des mini séances destinées aux enfants de Velle-sur-Moselle sur le thème :



TÉMOIGNAGE :

«Malgré la timidité et la réticence de mes enfants, Anne a une nouvelle fois réussi à obtenir de beaux sourires et le résultat est superbe ! La générosité dont fait preuve cette photographe est rare de nos jours ! Et son professionnalisme toujours au rendez-vous. Une chance d'avoir cette professionnelle et ce studio ici à Velle ! Très belle initiative !»

Marie, maman de Paul & Gabin

Adeline Salvary

a organisé le vendredi 26/01 une conférence sur le thème «Voyage autour du toucher» où tous les habitants étaient conviés.



Le sens du toucher est peu ou mal connu. Définitions et découverte de ce lien subtil entre toucher, sensations et émotions.

La conférence s'est achevée sur le partage d'un vin chaud gourmand.

Jérôme Lavez



a pris en charge la refonte complète du bulletin municipal (ligne graphique et éditoriale).



C'est ainsi que les habitants ont pu découvrir une nouvelle version de 36 pages.



La sorcière de Velle

Reconstitution historique du procès
de Catherine Ruffe le 1^{er} juillet 1587



Un peu d'histoire.

Les premières maisons en pierres de Velle ont été construites en l'an 281 avec l'aide d'une centurie romaine. Les habitants étaient libres sur la partie des terres qui leur était accordée. Ils payaient des impôts à Rome. Après la conquête des Francs et des Huns, s'est instauré un régime de féodalité. Jusqu'en 1050, Velle était la possession des seigneurs de Ferrières, les villageois étaient des serfs. Cette année là, l'Empereur Henri III a demandé à Gérard d'Alsace, de réduire la puissance des seigneurs locaux toujours en conflit, en donnant aux habitants des villages, un dixième des terres et bois du territoire alors défini par son administration. Les familles de Velle ont eu droit aux biens communs attribués par Gérard d'Alsace en 1052 et gérés par le maire du village, c'est-à-dire 10 ha de prairie (Haut Saulcy), 10 ha de bois (Voinin), 10 ha de jardin (de la mairie) et 10 ha de culture (La Croisette) qu'elles se partageaient. Ces familles, au nombre de 15, avaient une vigne, une ou deux vaches et une activité particulière qui produisait des revenus. Velle fait alors partie du comté de Neuwiller/Haussonville. La majeure partie du

temps, les vellois s'occupent de leurs vignes, de leurs jardins, de leurs champs et de leurs bêtes.

En 1199, avec la construction du château de Velle, du bac sur la Moselle, du rattachement à Vaudémont et à l'initiative de Thiébaud de Bar, le duc de Lorraine donne ce fief à la famille Pulligny-Parrois, et ce, jusqu'en 1474. Cette année là, René II redistribue les biens de la noblesse. Velle est alors devenu le baillage de la famille Pistor, petit neveu du duc René du côté de sa femme. Au décès de Pistor, les biens sont partagés entre ses héritiers.

La répartition des biens du village est la suivante : quatre familles se partagent les 85% du territoire et des maisons de Velle. La famille Thiébaud détient 5% de Velle depuis 1202 et les 10% restant en biens communs pour le reste des habitants.

La composition du village en 1587

Il y avait trois catégories de personnes à Velle. Celles qui possédaient un bien, celles qui travaillaient pour d'autres et celles qui étaient issues de la noblesse. La vie était aisée, chacun vivait bien.



Reconstitution historique



a) La première catégorie des habitants du village devient progressivement propriétaire dès le XII^{ème} siècle. Ils achètent du terrain, des jardins, des vignes et construisent de petites fermes. Ils sont autonomes et produisent plus de 200 000 litres de vins chaque année sur 50 ha de vigne et 20 caves.

b) La deuxième catégorie de personnes ne possédait rien. Celles-ci vivaient de leur travail en échange de quoi elles avaient droit au gîte et au couvert. Chacune avait une spécificité lui procurant une source de revenu, certes faible, mais qui permettait quelques achats. Elles étaient corvéables à merci, n'ayant pour elles que de brefs moments, les soirs ou les dimanches. Certaines logeaient dans un local attenant à l'étable, dans une pièce servant de dépôt ou dans un grenier avec les récoltes.

c) En 1587, la noblesse n'était que de passage, profitant de bons moments dans la région et venant percevoir les dûs de leurs locations. Seul François Lebègue, gendre de Pistor, résidait au château.

La population de Velle était alors de 40 feux et 120

habitants pour une quinzaine de propriétaires. Velle, bien que faisant partie du comté de Vaudémont, était rattaché du côté clergé à Tonnoy et Ferrières faisant partie du comté de Haussonville.

Quelques personnages particuliers le jour du procès

Famille Abraham : La fille Nicole Abraham dont le père vient de décéder, aide sa voisine Françoise Moreau qui exploite les vignes et les caves de Thiébaud résidant à Saint Nicolas. Elle est Flassadière, c'est-à-dire qu'elle réalise des couvertures piquées faites de laine de moutons. Son frère est baudroyeur, il fait des semelles en cuir, des courroies en cuir et sa fille qui est chagrignère travaille les peaux pour les rendre grenues.

Babou Marie 60 ans Vicontesse de la Bourdaisière : Marie BABOU de LA BOURDAISIÈRE, mariée le 18 février 1559 avec Claude de BEAUVILLIERS, Comte de Saint-Aignan ayant par son gendre la gestion du château de Tonnoy.

Elle passait la belle saison sur les bords de



Reconstitution historique

la Moselle. Originaire du Berry, elle voyageait beaucoup avec sa femme de chambre Antoinette Mory.

Barisson André 54 ans, Abbé secrétaire

André Barisson était jacobin puis a rejoint l'abbaye de Belchamp à côté de Méhoncourt où il était archiviste et secrétaire.

Bertrand Jean 52 ans, Abbé accusateur

Jean Bertrand, abbé accusateur, avait rejoint **L'abbaye de Belchamp** à côté de Méhoncourt. Il était craint par la population et n'hésitait pas à réclamer des services aux habitants des communes voisines.

L'abbaye Sainte-Trinité de Belchamp a été établie sur le territoire de Méhoncourt (Meurthe-et-Moselle), apparemment au XII^e siècle.

Elle fut fondée par Albéron de Montreuil, archevêque de Trèves, et son frère Pierre, sur des terres de leur famille qu'on situe aujourd'hui à l'emplacement de ce village. (Montreuil semble être le premier nom de Méhoncourt.) Nommée dès le début «Belchamp» (bellus campus), elle fut d'abord dédiée à Notre-Dame et à saint Barthélemy, sous la règle des chanoines réguliers de saint Augustin.

La fondation fut confirmée par le successeur d'Albéron, Hillin, en 1157. L'abbaye a été peu après transférée sur le mont de la Trinité, toujours sur le ban de ce village, sur la route actuelle entre Bayon et Lunéville, et fut dès lors nommée abbaye **Sainte-Trinité de Belchamp** (ecclesie Sancte

Trinitatis Bellicampi) ou abbaye Sainte-Trinité et Notre-Dame de Belchamp.

Burckhardt Jean Jacques 35 ans, Bourreau de Nancy entre 1586 et 1591.

Claudin Charmant 24 ans, Pêcheur

La pêche était tolérée pour les habitants de Velle, mais le commerce du poisson était réservé au pêcheur du village dont c'était le métier.

La famille Collin avait acheté la ferme et une partie des terres au descendant Pistor.

Conta Nicolas 40 ans, Jardinier

Les Conta travaillaient au château de Tonnoy

Demange Georges 29 ans, Rabortion

Un rabortion est un raboteur de planche, il ne fait pas de menuiserie ni de charpente. Les habitants lui apportent des bois sciés et il les rabote.

Gérard Jean 54 ans, Garde Champêtre

Le garde champêtre est élu par le conseil du village pour une durée de trois années.

GrandJean Lorance 39 ans, Ravaudeuse

Une ravaudeuse remet en état des vêtements déchirés ou usés. Les villageois font cela aussi, mais les riches commerçants ou les nobles viennent lui demander ce travail.

Halland Barthelemy 33 ans, Molinier

Le molinier travaille dans un moulin à grain pour faire de la farine. Après la création du grand moulin de Tonnoy vers 1220, les petits moulins de Velle et de Tonnoy ne faisaient plus que moudre la chaux.

La Haxe Claude 28 ans, Molinier au grand moulin

Les La Haxe n'était pas les propriétaires, juste les





Reconstitution historique



exploitants du moulin.

Lançon Demange 35 ans, Moilonneur

Un moilonneur cherche des pierres pour construire des murs. Il les taille et les vend par tombereaux.

Laquis Bernard 31 ans, Vicaire

Le vicaire est un aide au curé, presque un curé, mais ne fait pas les messes.

L'Huillier Thierry 41 ans, Tonnelier

Marchal Demange 48 ans, Tabellion

Un tabellion est un notaire, il habite Crevéchamps. A cette époque, tout échange, commande de travail ou vente étaient enregistrés chez le tabellion.

Morgadot Jeanne 42 ans, Admoniateur

Un admoniateur est un fermier qui gère les biens d'un propriétaire absent. Il perçoit une partie des récoltes en indemnités et reverse le reste des produits au propriétaire.

Morlet Jacques 44 ans, Cabaretier

Potier Pascal 22 ans, Muyagier

Un muyagier est un marchand de vin. Il transporte le vin de la cave du producteur jusque chez le client : tavernes, export, régiments, particuliers.

Prumier René Louis 38 ans, Greffier

Remy Nicolas 57 ans, Avocat Démonographe

Nicolas Remy naît à Charmes vers l'année 1530. Il se destine à l'étude du droit, et, comme, à cette époque, la Lorraine ne possédait pas encore d'université, il fait ses études en France, probablement à Orléans. Il prend le titre de licencié

des lois et pendant vingt et un ans, il enseigne tour à tour la littérature et la jurisprudence. Le 15 mars 1570, au moment où il atteint la quarantaine, un de ses oncles maternels, François Mittat, se démet en sa faveur de sa charge de lieutenant général au bailliage des Vosges, l'un des trois grands bailliages entre lesquels se divisait la Lorraine ; et, cinq années durant, il réside à Mirecourt, où il passe bientôt pour un excellent magistrat. Le 4 novembre 1575, le duc de Lorraine l'appelle à Nancy et l'attache à sa personne en qualité de secrétaire ordinaire ; l'année suivante, en 1576, tout en lui laissant sa charge de secrétaire, il le nomme membre du tribunal des échevins de Nancy. Les échevins à Nancy ne formaient pas le conseil de la commune ; c'était un tribunal ducal dont les membres, gradués en droit, étaient nommés par le duc de Lorraine ; ils étaient au nombre de quatre ou six, ayant à leur tête le maître échevin, choisi de même par l'État. Ils jugeaient les causes criminelles dans l'étendue de la prévôté de Nancy ; cette prévôté comprenait, outre Nancy, soixante-douze villages qui s'étendaient depuis Frouard au nord jusqu'à l'extrémité sud du département actuel de Meurthe-et-Moselle, à Affracourt, Xirocourt et Vaudeville. Or, on remarque que, dans ces villages et dans la ville, furent instruits, à cette époque, un grand nombre de procès de sorcellerie. Nicolas Remy fut un juge très affairé.



Reconstitution historique

Mais ce n'est pas tout. En Lorraine, il existait un très grand nombre de tribunaux.

De 1576 à 1591, pendant quinze années successives, Nicolas Remy fut membre de ce tribunal.

Toutes les causes de sorcellerie qui se sont produites dans le duché de Lorraine, durant ces années, lui sont passées sous les yeux, soit qu'il les ait jugées directement, soit qu'il ait examiné les sentences des tribunaux inférieurs. C'est son expérience de praticien qu'il a consigné dans sa *Démonolâtrie* composée en 1592, alors qu'il sortait à peine de charge. Combien de sentences capitales avait-il prononcées comme échevin de Nancy ? Il nous donne lui-même un chiffre dans le titre de son ouvrage : *Ex judiciis capitalibus nongentorum plus minus hominum, qui sortilegi crimen, intra annos quindecim in Lotharingia capite luerunt*. En ces quinze années, il avait envoyé au supplice 900 victimes, - un peu plus un peu moins - c'est une moyenne de soixante condamnations capitales par an ; et le duché de Lorraine était un pays fort petit ; dans ce chiffre de 900 ne sont pas compris les sorciers qui ont été exécutés dans le Barrois ni dans les terres des Trois-Evêchés de Metz qui appartenaient à la France et déchiquetaient le duché de façon si bizarre. Il est naturellement difficile aujourd'hui de donner des statistiques



exactes, mais parfois à Nancy, où l'on exécutait les sorcières de la ville et quelques sorcières de la prévôté, souvent ces sorcières étaient brûlées dans leur village, on trouve trace de six ou même de huit condamnations capitales dans une année. La manière dont Nicolas Remy remplissait ses fonctions de juge lui attirait la considération générale, et le duc récompensa, à diverses reprises, son zèle. Le 9 avril 1583, Charles III l'anoblit ; il voulait reconnaître ses loyaux services dans l'exercice de son office, et aussi la manière dont il avait rempli certaines commissions qu'il lui avait confiées. «En chacune de ces charges, disent les lettres patentes, il se serait comporté avec tel acquit et satisfaction de son devoir que nous en aurions toujours reçu bon contentement.» Quelques années plus tard, le 1^{er} août 1589, le duc lui donna le titre de conseiller en son conseil privé, et Remy, à cause de ses connaissances juridiques, s'y distingua, puisque le conseil était une sorte de tribunal des requêtes et jugeait les





Reconstitution historique

causes évoquées par le prince. Enfin, le 24 août 1591, il le mit à la tête de la justice en Lorraine, en le nommant procureur général, en remplacement de Georges Maimbourg.

En un siècle et demi, ce sont 200 000 sorcièr(es) qui ont péri en Europe. L'hécatombe prit fin avec la construction des clochers, le son des cloches ne faisait pas qu'appeler les fidèles, il chassait aussi le démon. Le clocher de Velle a été construit en 1766.

Ruffe Catherine 32 ans, lavandière, issue d'une famille Vendéenne venue en Lorraine avec le roi René un siècle plus tôt, est une femme seule. Vient à Velle pour fuir la ville où elle n'est pas appréciée.

Servin Louis 48 ans, Procureur Général Avocat à Paris, conseiller du roi de France Henri III, il intervient au duché de Lorraine au printemps 1587 pour diverses affaires concernant Louise de Vaudémont la femme du roi. Le procureur général de Lorraine étant indisponible, probablement malade, Charles III le fait remplacer par Louis Servin.

Treize François 44 ans, Curé de Tonnoy. Le curé de Tonnoy tient les registres des naissances, décès et mariages. Ces derniers servent à enregistrer les informations de Velle, Tonnoy, Ferrières et Coyviller.

Voignier Claude 49 ans, Vigneron

Wautrin Denis 51 ans, Vigneron

La famille Wautrin, originaire de Haussonville, est venue à Velle suite au mariage d'un aïeul avec une fille Pistor vers 1492

Alizon 35 ans, Sage femme.



La pièce de théâtre pour la reconstitution historique du procès de la sorcière de Velle s'est voulue proche des faits de 1587. Environ 750 spectateurs, ce 26 août 2017, ont apprécié la présentation.

Vous pouvez visualiser le film sur You Tube «La sorcière de Velle».

Alain Réveillé





VELLE-SUR-MOSELLE

Velle & Co coupe le ruban

Habitants de Velle, membres du conseil, élus des communes voisines et du département, partenaires administratifs se sont donné rendez-vous, samedi, dans la cour de l'espace coworking nature à l'invitation d'Evelyne Mathis, maire, et d'Anne, Adeline et de Jérôme, les 3 jeunes entrepreneurs locataires du site pour l'inauguration officielle de cette structure innovante en milieu rural en lieu et place de l'école du village fermée en 2015.

Une réussite sur le plan individuel et collectif puisque, après une période d'essai, un bail a été signé à compter du 1^{er} janvier avec l'assentiment du conseil municipal.

Nos jeunes décideurs sont unanimes à louer les bienfaits de cette expérience commune : mutualisation des moyens, valeur et vie du lieu, convivialité et échanges.

Chacun dans son domaine a en outre fait bénéficier gracieusement les habitants de ses compétences : Anne et ses photos de famille, Adeline avec des actions



Lancement officiel de l'aventure commune.

en direction des personnes âgées et Jérôme qui a participé à l'élaboration d'un bulletin municipal très réussi.

Séquence nostalgie aussi avec la présence de Marthe, enseignante pendant 37 ans à Velle qui a terminé sa carrière dans ces lo-

caux performants et fonctionnels. C'est Thibaut Bazin, maire de Rosières, qui a coupé le traditionnel ruban, tenu par quatre enfants du village avant le copieux buffet qui a suivi où les jeunes, aidés par des habitants, ont aussi montré d'indéniables talents de cuisiniers.

Article du 02-05-2017

VELLE-SUR-MOSELLE

L'habitat intergénérationnel en exemple

Pionnière en matière d'habitat intergénérationnel, Velle fait des envieux. Les représentants des communes du secteur ont visité la magnifique réalisation composée de 5 appartements locaux.



Un lieu de vie commun pour les locataires.

Ce vendredi, en fin d'après-midi, se tenait en mairie, une rencontre, à l'initiative du Conseil départemental, représenté par Valérie Beausert-Leick, 1^{re} vice-présidente. Une vingtaine de personnes, représentants de communes (Blainville, Bainville-aux-Miroirs, Bayon, Crévéchamps, Courbessaux, Rehainviller...) ainsi que des associations, telles que l'Adm54 et les Jardins de Centaurée n'ont pas manqué l'événement.

Pourquoi donc à Velle ?

Mais tout simplement parce que cette charmante petite commune du val de Moselle est devenue une pionnière en matière d'habitat intergénérationnel, représentant même la France, en 2016, à la biennale de Venise. La commune de Velle a même été primée.

Les visiteurs du jour ont donc

été conviés à visiter les locaux de cette magnifique réalisation composée de cinq appartements locaux dont trois sont réservés, au rez-de-chaussée, à des personnes seules ou à mobilité réduite, sous la conduite d'Evelyne Mathis, maire du village, mais surtout apôtre enthousiaste et enthousiasmante de ce type d'habitat.

Avant de suivre l'exposé de Luc Bonaecini, architecte conseil au CAUE, et qui a fait, en images, l'historique de cette réalisation d'habitat partagé de Velle.

Un exemple qui semble bien parti pour inspirer d'autres projets.

À Envaux, se prépare une formule innovante d'habitat participatif et associatif : le Jardin de Centaurée.

La présentation en a été faite par Dominique et Patrick Lecante, qui, après avoir élevé leurs 7 enfants, sont prêts à se lancer dans une nouvelle aventure du mieux vivre ensemble.

Prochaines portes ouvertes

Rendez-vous le 21 mai, de 10 h à 18 h, au 12 rue de Lunéville (tél. 03.83.72.84.15) dans le cadre des portes ouvertes européennes de l'habitat participatif, découverte du Jardin de Centaurée, à Envaux.

Article du 21-06-2017

VELLE-SUR-MOSELLE

La volonté de travailler ensemble

Un vingtaine d'entrepreneurs de divers secteurs et de responsables d'associations étaient réunis mercredi dernier, salle Chepfer. Ils avaient répondu à l'invitation de Valérie Osmont, en charge de Synercoop (coopérative d'activités et d'entreprises installée à Moncel-lès-Lunéville) et de Véronique Bongiraud, chargée territoriale économie solidaire au Conseil départemental de Lunéville. Le choix de Velle-sur-Moselle a été fait au vu de ses récentes réalisations au titre de l'économie solidaire. Sur le thème innovant « Faire ensemble dans le Lunévillois », les participants ont

échangé à propos de ce que chacun pouvait apporter à l'autre et sur la mise en valeur des talents spécifiques. Avec pour mot d'ordre : faire dans l'intérêt des autres. Et en gardant en tête l'idée de se revoir afin de créer un projet commun. Les suggestions ont par ailleurs été mises en forme sur papier. La synthèse sera effectuée par les responsables et sera utile pour penser la dynamisation du territoire et l'aide aux jeunes talents désireux de se lancer dans un projet. Ces derniers pourront alors totalement se consacrer à leur activité, les tâches administratives étant assurées par la structure.



Les intervenants ont tous démontré la volonté de travailler ensemble, avec pour dénominateur commun de «faire dans l'intérêt des autres».

Article du 09-07-2017

VELLE-SUR-MOSELLE

Bienvenue sous les tilleuls



Un ombrage apprécié par ces fortes chaleurs.

Ouvert avec une vingtaine d'emplacements, du 15 avril au 30 septembre, le camping accueille une clientèle d'habituels mais aussi des touristes de passage, qui apprécient cette halte en pleine nature.

Le camping municipal a vécu, ce dimanche, un moment d'échange et de convivialité à l'occasion de la traditionnelle cérémonie de bienvenue sous la houlette d'Evelyne Mathis, maire entourée de ses adjoints et de Philippe Bonnet, infatigable régisseur depuis 16 ans.

Tous les campeurs présents

ont ainsi pu faire part de leur satisfaction sur la qualité de ce site deux étoiles, écrin de verdure surplombant la Moselle avec des sanitaires au top depuis 24 ans.

Ouvert avec plus de 20 emplacements du 15 avril au 30 septembre, il accueille une clientèle d'habituels des environs, passionnés de pêche, de balades et de nature comme Jacques et Annie, fanatiques du site depuis plus d'un demi-siècle mais aussi des touristes de passage tels Marga et Nick venus d'Abbekerk à proximité d'Amsterdam.

Les tarifs sont très attractifs et

les formules d'inscription souples, à la journée, la semaine ou pour la saison. La proximité de la voie verte ou de sites protégés au bord de la Moselle et des étangs offre un atout supplémentaire, plus de soixante passages ayant été enregistrés depuis le début de la saison.

Mais, comme le confie Evelyne, la pérennité de ce camping tient à la disponibilité des régisseurs bénévoles qui se sont succédés.

Le pot, offert par la municipalité, a scellé cette amitié entre les élus, les habitants et ces nomades des temps modernes présents depuis tant d'années.

Article du 26-08-2017

VELLE-SUR-MOSELLE

La sorcière fait un malheur

Ville-sur-Moselle 1^{er} juillet de l'an du gibet 1587, suite à une bulle du pape révoquant le châtiment des sorcières, Catherine Balle, conseillère de son village à l'issue d'un procès traîné pendant 4 ans, a été libérée. Une réconciliation symbolique, avec la houlette de l'EVSN, est présentée en plein air. Depuis cette année, toutes les étapes de cette manifestation (laque aux évènements, Tenue scénique élaborée et chorégraphiée, ateliers de sensibilisation et ateliers occasionnels, accompagnement d'une génération de figurants, jouent avec une scénarisation). La spectacle, mis en scène par Jean-Vaury avec ses mises en scène et un accompagnement musical créé par l'association pour l'été et Jean-Michel, est grandiose et se publie au nombre de 500. Plus de 5000 personnes ont assisté à l'événement accompagné par une prestation de jongleurs de l'été et le festival.



La troupe au grand complet.



Sax, musique et mise en scène.



Au son du tambour.



Librement guidé ?

Ils adorent le miel

Petit matin frisquet, après-midi radieux et tout l'état-major de l'ESV était mobilisé pour l'événement. L'édition 2017 de la Fête du miel a enregistré un franc succès.

Les trésors des ruches de Christophe Toussant, apiculteur, venu en voisin de Méhoncourt, miel de printemps, de fleurs et de tournesol ont été très appréciés des amateurs. Pour preuve : plus de 50 kg disparus en quelques heures !

Il existe toujours des mécontents qui ont regretté l'absence d'une exposition dédiée à la vie de ces précieux insectes sociaux et à la production du succulent nectar.

L'espace situé devant la mairie était partagé par Jean Thiébaud, écrivain local, et François Vilquin, son mentor. Les stars ont chauffé leur stylo en dédicatant leurs ouvrages à des connaisseurs qui se pressaient autour de leur stand. Pendant que la foule flânait dans les rues où les brocanteurs d'un jour exposaient le bric à brac habituel, jouets, livres, cassettes, CD, vaisselle... Soit une grande variété de tout et de rien avec, en pointe, les vêtements qui se sont particulièrement bien vendus.

Et comme toutes ces activités creusent l'estomac, la restauration maison a enregistré plus de 150 repas... engloutis, en quelques instants après l'apéro au miel offert par l'association ESV... A la fin, la satisfaction se lisait



Dédicaces sous l'œil du président.



Superbes peluches offertes à la vue des badauds.



Christophe Toussant, interviewé par M^{me} le maire.

sur le visage du président qui prépare déjà le coup d'après... Le 15 octobre, Retrouvaille réunira tous les amoureux du village avec projection de la pièce sur la sorcière de Velle après le repas.

Combats sur la Moselle

La Moselle, en aval du pont, a été le théâtre d'après combats à l'occasion de la 2^e édition des Joutes nautiques venues au goût du jour par Alain Réveillin et son équipe de bénévoles de l'ESV.

Les embarcations étaient fournies par le club des Joutes nautiques de Toul qui assurait également la sécurité du site et l'animation de la manifestation. Six équipages de Velle et des environs immédiats aux noms évocateurs comme Les 3 Goujons ou les Fontaines flottantes se sont affrontés pour des tournois de trois manches acharnées sur la rivière un peu gonflée par les récentes précipitations devant une foule hilare.

Verdict en milieu d'après-midi. La famille Sauger a remporté le trophée devant la tribu Kera et les Fontaines flottantes. Les équipages Gazin, Maury et Les 3 Goujons



Prêts pour une joute acharnée.

ont bouclé le classement. Entre-temps, raz-de-marée sur la restauration : plus de 150 personnes avaient dégusté le repas gaulois avec le plat « Mis à la broche arrosé de cervoise concocté par un restaurateur des environs. A la fin des

hostilités, un groupe composé d'une vingtaine de passionnés de nature a suivi Nicolas Avril du Conservatoire des Espaces Naturels pour une passionnante découverte de la Moselle sauvage mêlant leçon d'histoire naturelle et poésie.

Un succès populaire énorme, météo idéale et aucun incident à déplorer pour toute l'équipe qui a déjà l'œil tourné vers le prochain gros événement : le procès de la sorcière qui aura lieu le samedi 26 août.

Ensemble pour le Lunévillois



Associations, entreprises, institutionnels... Tous réunis pour dynamiser un territoire.

La 2^e rencontre des acteurs engagés sur le thème « travailler ensemble sur le Lunévillois » portée par Valérie Osmont, a pris ses habitudes salle Chepfer.

En présence de Véronique Bongiraud, chargée de mission au conseil départemental, une vingtaine de responsables d'associations, entrepreneurs, partenaires institutionnels ont planché sur les moyens et les idées à mettre en œuvre pour dynamiser le territoire avec, en fil

conducteur, l'économie solidaire et responsable. Des activités en plein essor comme Synercoop, forte de ses 11 entrepreneurs associés salariés ou en gestion comme la création du Flamin, monnaie locale présentée par Claude Ricard qui sera portée sur les fonts baptismaux à Nancy le 7 octobre.

Sur le symbole de l'arbre, tronc commun l'économie solidaire, branches représentant les domaines d'activité des participants, cha-

cun fut invité à y implanter les feuilles sous forme de Post'it en écrivant les idées et ressources qu'il compte mettre en œuvre pour le collectif : heures de travail, véhicules, engins, matériel à prix modique. Branches bientôt couvertes de 60 feuilles qu'il conviendra de dépouiller pour finaliser un projet concret. La totalité des personnes présentes a accepté de se voir pour apporter sa pierre à l'édifice commun.

Repas et théâtre pour les bénévoles

Avec le soutien de toute l'équipe de l'ESV (Ecluse Sportive de Velle), la Fédération des Foyers Ruraux du sud lunévillois a creusé la salle Chepfer, mise à disposition par la municipalité, pour organiser sa fête des bénévoles annuelle. Après le repas convivial pris en commun, place au spectacle avec la troupe du Théâtre de Cristal de Varnes-le-Château.

Sous un éclairage digne des plus beaux théâtres, dans des décors signés

Jean-Victor Artax, habitant du village voisin, qui s'était déjà distingué à l'occasion de sa contribution au spectacle sur la sorcière de Velle, la troupe a présenté son spectacle « Le défilé » mis en scène par Dominique Isercl.

Une quinzième d'acteurs, venus de tous horizons, engagés dans la vie de leur territoire, incarnent en silence une galerie de personnages défilés, barbouillés : ouvriers, sportifs, pauvres, riches, cadres, lateurs, assistés ou carrement nus, la feuille de vigne remplacée par... une bouteille de gaz. Une heure de spectacle, qui a paru bien courte à la soixantaine de spectateurs présents qui a apprécié



Le public a apprécié la prestation des acteurs du Théâtre de Cristal.

La plus vite impressionnante avec laquelle ces joyeux drilles changeaient de costume et de rôle.

La prochaine représentation de ces passionnés se tiendra au centre polyvalent d'Eulmont le 25 novembre prochain.



Retrouvailles au village

Venus tout exprès de Limoges comme Bernadette et Roger, de Paris, d'Alsace, des Vosges ou tout simplement du village, plus de 70 inconditionnels attachés à leurs racines étaient présents dimanche, salle Chepfer, pour l'édition 2017 de Retrouvaille. De Juliette, 92 ans, tenancière pendant des décennies du café local « La taverne du pêcheur » à Thomas, 3 ans, son arrière-petit-neveu, tous avalent en commun l'attachement à ce petit terroir où ils sont nés, ont vécu et ont connu et partagé toute l'amitié et le bonheur de vivre au bord du fleuve millénaire. Entre bouchées à la reine et grolottes, les conversations ont été très animées en attendant le film monté par Alain sur l'événement majeur de la saison, le spectacle éral sur la sorcière de Velle qui a connu un énorme succès et fédéré une nombreuse équipe de comédiens amateurs. Un heureux président qui a déjà quasiment un an d'avance et n'attend que le feu vert des membres de l'ESV pour monter sa dernière éblouissante née après la découverte de vestiges gallo-romains sur le territoire : les premières vendanges de Velle en... l'an 281 ! Rendez-vous le 25 août 2018.



Les jeunes associés au souvenir

La commémoration de l'Armistice s'est déroulée devant le monument aux morts situé à l'église, pour les quatre villages de Chantonel, en présence d'habitants, d'élus, de représentants des associations d'anciens combattants et du corps des pompiers volontaires basé à Tonnoy encadrant la section des JSP. Une cérémonie dans la tradition avec lecture des messages officiels, dépôt de gerbe et appel aux disparus par un JSP de chaque village. Évelyne Mathis, maire soulignait « l'attachement de la commune à ces jeunes à peine moins âgés que ceux qui ont donné leur vie il y a presque un siècle ». Retour ensuite salle Chepfer pour le pot de l'amitié.

Les pompiers à l'honneur



1.500 heures de formation pour tous les sapeurs-pompiers volontaires de Chantonel.

Cette année le centre comptabilise 81 interventions, 51 secours à personnes, 11 feux, 9 accidents de la circulation et 10 interventions diverses, cumulant 36.000 heures de disponibilité opérationnelle

De nombreux habitants et les élus des communes ont accueilli Mathieu Klein, président du CD 54, ainsi que le colonel Horb, directeur départemental du SDIS, et les responsables des centres voisins.

Passages de grades, diplômes et attestations

Après le dépôt de gerbe, retour à la salle pour la remise des passages de grade, diplômes et attestations aux pompiers volontaires et aux JSP. Attestations de formation pour Patrice Laharotte, Valentin Munier, Ludovic Jacques, Christophe Cuvelier, Quentin Rousseau et Magali Pierson, maintien d'accus

pour Sylvain Dartoy. Christophe Cuvelier obtient le grade de sergent-chef, Magali Pierson devient infirmière lieutenant et reçoit la médaille d'argent pour 20 ans de service.

Chez les JSP, 12 reçoivent leur attestation JSP 1,8 JSP 2,3 JSP 3 et 6 obtiennent leur brevet national de fin de cursus JSP4 leur permettant d'intégrer une section opérationnelle.

Sylvain Dartoy, chef de centre, a retracé ensuite le bilan de l'année. Le pot de l'amitié qui a suivi a permis de manifester l'admiration de tous pour ces volontaires au dévouement exceptionnel.



Sapeurs Pompiers - Bilan 2017



LES SAPEURS POMPIERS



Lieutenant Sylvain DARTOY
Chef du Centre de TONNOY

Fin 2017, la section basée à Tonnoy, s'appuie sur 14 pompiers :

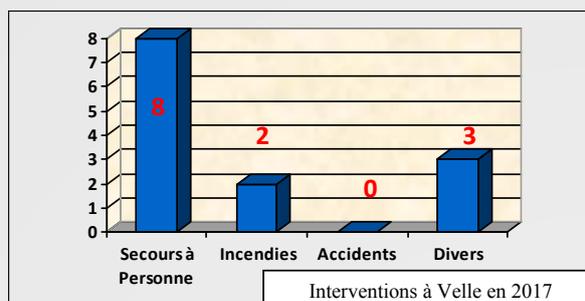
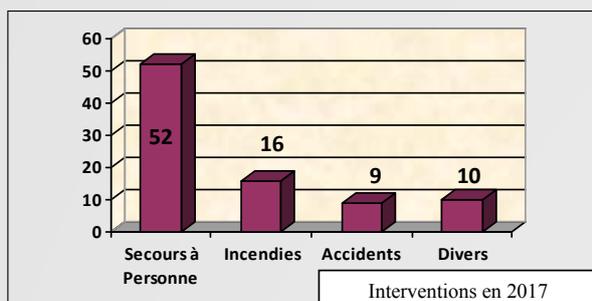
- 1 Lieutenant
- 4 Adjudants / Adjudants-chefs
- 2 Sergent / Sergents-chefs
- 1 Caporaux / Caporaux-chefs
- 4 Sapeurs
- 1 Stagiaire
- + 1 Infirmière attachée au service de santé.



Adjudant-chef Frédéric PIERSON
Adjoint au Chef de Centre

Activités Opérationnelles en 2017

Nous avons été sollicités à 87 reprises principalement sur les communes de Burthécourt, Crévéchamps, Ferrières, Saffais, Tonnoy et Velle (13 interventions soit une de plus que l'an dernier) pour des missions très variées :



Cela représente plus de 138 heures passées sur le territoire des 6 communes mais aussi partout où notre participation a été jugée nécessaire par le Centre Opérationnel, soit sur une dizaine d'autres communes.



De jour comme de nuit, la semaine, le week-end et les jours fériés, pour répondre aux besoins de la population, nos pompiers locaux ont fourni plus de 38600 heures de disponibilité cumulées en 2017. Une moyenne de 2750 h par agent.

Même à Noël et au Nouvel An, une équipe était disponible sur le secteur, comme plus de 400 pompiers dans tout le département.

Ci-contre, une partie du personnel présent pendant les fêtes de fin d'année.

Manœuvres et formations

Le cumul des formations, maintien d'acquis et manœuvres a représenté, en 2017, plus 1500 h de travail.

Nos manœuvres sont organisées un dimanche matin par mois. Nous travaillons et révisons les gestes et techniques appris en formation initiale. Ces moments sont également dédiés à la connaissance du secteur d'intervention au travers de visites et d'exercices spécifiques.

Sans oublier, la venue à Tonnoy, de l'imposante cellule d'entraînement en milieu toxique.

Chaque SP peut ainsi se familiariser en toute sécurité avec l'Appareil Respiratoire Isolant (ARI) en évoluant dans un parcours exigü et semé d'obstacles, le tout dans l'obscurité et la fumée.





Sapeurs Pompiers - Bilan 2017

Changements de grade



Après 29 années de service dont 17 en tant que chef de centre, Sylvain DARTOY, adjudant-chef depuis 2009, a été nommé LIEUTENANT au 1^{er} juillet 2017.

C'est à l'occasion de la manœuvre mensuelle de septembre, que le Colonel HORB (Directeur Départemental Adjoint) et le Lieutenant-Colonel JUILLERAT (Chef du groupement de Nancy) sont venus lui remettre, sur les rangs, ses nouveaux galons.



Cérémonie du Souvenir - 11 Novembre à Velle



Comme tous les deux ans, le 11 novembre, les cérémonies du souvenir se sont déroulées sur la commune de Velle.

Une fois encore, une forte délégation, composée des Jeunes Sapeurs-Pompiers, de leurs animateurs ainsi que des Sapeurs-Pompiers locaux, a participé activement aux commémorations.

En collaboration avec Madame Mathis, Maire de Velle et Monsieur Kern, Président de la section locale des anciens combattants, nos troupes ont orchestré la cérémonie du jour (protocole, lecture de message, appel aux morts...).

Cérémonie de Ste Barbe à Velle

C'est en présence de Mathieu KLEIN (Président du Conseil Départemental), du Colonel Jean-Jacques HORB (Directeur Départemental Adjoint), du Lieutenant-Colonel Laurent JUILLERAT (Chef du Groupement de Nancy), de l'Adjudant Gérard VIAL (Président de l'Union Départemental des SP), de très nombreux parents, amis, anciens pompiers, élus locaux, représentants des centres voisins, que nous nous sommes rassemblés le 10 décembre dernier, à Velle sur Moselle, pour célébrer notre patronne, Sainte Barbe.

L'assemblée a tout d'abord rendu hommage aux pompiers disparus par un dépôt de gerbe et une minute de silence au monument aux morts dans l'église.

La cérémonie s'est poursuivie par les remises officielles de médaille et attributs de grades par le Colonel HORB :

- Médaille d'honneur des Sapeurs Pompiers échelon « Argent » pour 20 années de service à l'Infirmière Magali PIERSON.
- Attributs de grades d'Infirmière Lieutenante à Magali PIERSON et de Sergent-Chef à Christophe CUVELIER.

Le Chef de Centre a ensuite exprimé la fierté de ses troupes d'accueillir pour la première fois, à leur modeste cérémonie, le Président du Conseil Départemental.

Vint la présentation du bilan 2017, puis la remise des diplômes aux SP et JSP, récompensant les efforts consentis.



Les 6 JSP ayant obtenu leur Brevet National ont reçu des mains des autorités leur diplôme sanctionnant 4 années de formations et la réussite aux difficiles épreuves de l'examen.

Tous ont dors et déjà signé un engagement de sapeur pompier volontaire dans le centre le plus proche de leur lieu d'habitation.

Bravo et bon vent à tous !



Sapeurs Pompiers - Bilan 2017

Le Chef de Centre a ensuite remis officiellement à Joris PEUGNET, nouvelle recrue du centre, son bip, transformant ainsi son rêve de devenir « pompier » en réalité.

Joris est issu de la dernière promotion de JSP brevetés et a intégré le centre de Tonnoy au 1^{er} décembre 2017.

Il a tout juste 16 ans et réside à Crévéchamps.

Dès à présent il peut participer aux interventions sous tutorat.

Bienvenue parmi nous !



La remise de cadeaux, quelques allocutions et le verre de l'amitié ont clôturé cette belle matinée.

Les Sapeurs-Pompiers recrutent : POURQUOI PAS VOUS ?



**Vous avez entre 18 et 55 ans,
une condition physique correcte
à la recherche d'une activité au service des autres :**



Devenez Sapeur Pompier Volontaire...

Si cette perspective vous intéresse ou si vous désirez plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter par mail : cpii.tonnoy@wanadoo.fr, ou adressez-vous à la Mairie de votre commune.

Une fois le recrutement validé, et après une journée d'intégration de 8 h, vous pourrez participer aux interventions comme « observateur », avant de poursuivre votre formation initiale modulaire...

Lien utile : www.pompiers54.fr

Rappel

En cas de besoin, composer le :



**Soyez très précis dans vos renseignements
(surtout sur le lieu et la nature du problème), la
rapidité et l'efficacité des secours en dépendent.**



Pour une urgence médicale composer le « 15 ».

Pour Conclure



Merci à toutes les personnes qui nous aident et contribuent au bon fonctionnement du centre et de son amicale.

Remerciements particuliers à madame MATHIS et à l'ensemble des acteurs communaux.

Le Président **Nicolas KELPIN** et les membres de l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Chantonel vous remercient de votre accueil chaleureux lors de la présentation des calendriers 2018.

Le Chef de Centre,
Lieutenant Sylvain DARTOY



Notre section JSP a démarré l'année sur les chapeaux de roues !

L'année 2017 a commencé par des évaluations formatives à la caserne de Lunéville le 21 janvier pour les 2^{ème} et 3^{ème} années.

Les 4^{ème} années ont ensuite passé 1 semaine de formation à la caserne de Vandœuvre en février.



En avril, les 4^{èmes} années ont participé à une journée de découverte et d'apprentissage avec les nouveaux animaux de compagnie (NAC) à Bayon, puis une seconde semaine de formation à la caserne de Neuves- Maisons. En fin de mois, ils ont passé leurs épreuves sportives comptant pour leur brevet national. Ainsi ce même jour, toute la section a participé au Challenge de Qualité des sapeurs pompiers qui s'est déroulée à Tomblaine.



Et c'est reparti pour nos 2^{ème} et 3^{ème} en mai à effectuer des évaluations formatives qui se sont déroulées à l'école départementale des sapeurs pompiers (EDSP).



Arrivant déjà en milieu d'année, juillet annonce les vacances pour les trois premières sections en allant décompresser à Jarny pour leur engagement au Défi 18 JSP, mais les 4^{èmes} années feront une semaine d'internat pour compléter leur formation JSP à l'EDSP.



Fin août, la 4^{ème} section a repris les cours sur une



journée complète pour finaliser et préparer les examens au brevet national des Jeunes Sapeurs Pompiers qui a eu lieu début septembre.

Qui dit «rentrée scolaire» dit rentrée pour toutes les sections avec le passage au niveau supérieur et la réussite au brevet JSP. Arrivant très vite en novembre, nos jeunes JSP ont montré leur courage et leur détermination à mettre en avant la fierté de leur section lors du cross départemental des sapeurs pompiers qui cette année s'est déroulé à Badonviller. A la fin de ce mois les brevetés ont reçu avec honneur leur brevet à la caserne de Pont à Mousson en présence du Directeur Adjoint Départemental du SDIS 54. Et pour terminer cette année intense, décembre a été le mois pour célébrer notre patronne Sainte Barbe. Si vous aussi vous souhaitez ou connaissez quelqu'un qui souhaiterait rejoindre notre section de JSP et qui a 12 ans au 1^{er} juillet et jusqu'à 14 ans, prenez contact par mail : jsptonnoy@orange.fr.



Gaule Dombasloise

L'AAPPMA, la Gaule Dombasloise, a repris la gestion de l'étang communal n°3 du Haut Saussy depuis le 1^{er} janvier 2017 et assume depuis cette date les différentes missions qui lui incombent :



- Surveillance et contrôle de l'exercice de la pêche sur l'étang. L'an passé, il faut se féliciter qu'aucune procédure n'a été dressée à l'encontre de pêcheurs pour non respect de la réglementation. La présence et les tournées régulières des gardes-pêche de l'association sur le site permettent d'en assurer la sécurité et la tranquillité.
- Opérations d'entretien de la ripisylve et des berges de l'étang. La Gaule Dombasloise est intervenue à plusieurs reprises afin de traiter des bouquets d'aulnes cassés ou couchés dans le plan d'eau à la suite des violents coups de vent que nous avons subis. Deux passages de tracteur ont par ailleurs été nécessaires au cours de l'été afin de garder des berges accueillantes. Des protections grillagées ont également été mises en place afin de protéger certaines essences contre la dent trop dure de nos amis castors.
- Gestion piscicole : un alevinage en brochet a été réalisé en fin d'année afin de renforcer la population déjà présente dans l'étang.
- Animation : un concours de pêche «familial» gratuit pour les jeunes a été organisé le 23 juillet 2017. Il sera reconduit en 2018 et la date est déjà arrêtée : le 8 juillet 2018.

Pour contacter la Gaule Dombasloise

e-mail : gauledombasloise@sfr.fr • Site internet www.gaule-dombasloise.fr • Téléphone : 06 70 62 95 79



Entreprises locales



GSM Italcementi Group

**ROUTE DE CREVÉCHAMPS
54290 VELLE SUR MOSELLE
TEL : 03 83 51 52 70
FAX : 03 83 51 04 14**

Gîte Saint Julien 54290 Velle sur Moselle

Edith et Dominique JOSSET
Tél: 03 83 26 63 08



<http://www.gitesaintjulien.fr>

Ets MOUGENOT

CREVÉCHAMPS
1, rue de Velle D 570
Lundi au samedi
8 h-12 h et 13 h 30-18 h 30
Tél. 03.83.26.66.80
Mail : mougenot.freres@wanadoo.fr

<http://www.ets-horticoles-mougenot.fr>

VANDOEUVRE
Rue B.-Palissy
(Face au centre Leclerc)
Lundi au samedi
9 h-19 h non-stop

SARREBOURG
Z.A. de la Bièvre
(à côté de Brico-Dépôt)
Lundi au vendredi
9 h-12 h et 14 h-19 h
Samedi 9 h-18 h non-stop



NICOLAS TRAITEUR
à domicile

1 route d'haussonville
54290 VELLE SUR MOSELLE
tel : 09 52 31 67 64
portable : 06 22 61 91 70
Email : houtnico@live.fr
siret : 515 066 645 00018

Résidents espace de coworking Velle-&-Co



5 rue de l'Eglise • 54290 Velle-sur-Moselle



- CRÉATRICE DE SOUVENIRS AUTHENTIQUES -
Mariage • Famille • Portrait



Studio à Velle & Co • 5 rue de l'église à Velle-sur-Moselle
Contact : 06 47 16 27 47 • hello@annemangeon.com

www.ANNEMANGEON.COM



Une impulsion pour s'élancer !

Adeline
Salvary

- Haptonomie
- Coaching
- Formation

06 81 83 54 44

adeline.salvary@gmail.com

26 rue de l'Église
54210 Tonnoy

graphisme & webdesign

Jérôme LAVEZ
06 72 02 99 52
contact@jlavz.fr



www.jlavz.fr

média sonore & musical

■ IDENTITÉ VISUELLE
LOGOTYPE
CHARTRE GRAPHIQUE
PRINT & DIGITALE

■ SUPPORTS PUBLICITAIRES
CATALOGUES - JOURNAUX
DÉPLIANTS - TRACTS
AFFICHES - INVITATIONS
SIGNALÉTIQUE IN/OUT

■ SITE INTERNET
DESIGN - CONTENU
DÉVELOPPEMENT
RÉFÉRENCIEMENT

■ IDENTITÉ SONORE
MUSIQUE PERSONNALISÉE



Entreprises locales

Gîte Domaine de la Favière



**Location chalet
Velle-sur-Moselle 54290**

Chalet indépendant en pleine nature au calme, gîte de pêche

Réservation au **03 83 23 49 50**

Emmanuelle GUERNIC
Partenaire Indépendant RINGANA



Produits Cosmétiques "frais"
vegan / végétarien
Non testés sur les animaux
Ecologiques

<https://www.facebook.com/emmanuelleguernicpartenaireiringana/manueguernic@gmail.com>

**Les Opticiens
MOBILES**



Alexandre Bouillon
Opticien expert

54-57-88 | 54290 - Velle sur Moselle

M. 07 60 08 55 86

E. abuillon@lesopticiensmobiles.com

www.lesopticiensmobiles.com | Service Client 04 82 90 49 82



Votre Opticien,
où vous voulez et quand vous voulez !



Restaurant

Aux 3 Goujons

23 Grande Rue, 54290 CRÉVÉCHAMPS

Contactez Jean Philippe Ring

Tél : 03 83 26 61 19

imprimerie 2G **ATELIER KETSHOP BY 2G**
imprimerie2g@wanadoo.fr
contact@atelier-ketshop.fr

03 83 26 69 39

Route Départementale 570 - 54210 TONNOY

- Impression numérique
- Impression offset
- Signalétique
- Véhicules
- Display



ASSOCIATION

LE VILLAGE À BASCULE

2 rue du Barrois
54830 Gerbéviller

06 17 94 51 48

www.levillageabascule.fr

levillageabascule@gmail.com



PROCHAIN FESTIVAL

11, 12, 13 MAI 2018 À FROVILLE



Dans tous les cas, pensez à préciser ces 3 points :

• **Qui je suis ?**

Vous êtes victime, témoin, Indiquez un numéro de téléphone sur lequel vous restez joignable.

• **Où je suis ?**

Donnez l'adresse précise de l'endroit où les services doivent intervenir.

• **Pourquoi j'appelle ?**

Précisez les motifs de votre appel.

• **Écoutez attentivement les conseils donnés** sur la

conduite à tenir avant l'arrivée des secours. Votre comportement peut permettre de sauver une vie.

Les numéros d'appel d'urgence

permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24.

J'appelle le 112

Pour toute urgence nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police.

Ne raccrochez pas si vous appelez le 112 par erreur ! Expliquez à l'opérateur que tout va bien. Dans le cas contraire, il se peut qu'une aide d'urgence doive être envoyée pour s'assurer qu'il n'y a aucun problème.

J'appelle le 15

- en cas de besoin médical urgent
- en cas de malaise
- en cas de coma
- en cas d'hémorragie
- en cas de douleur thoracique

(cela peut être un infarctus et la mort peut survenir rapidement)

- en cas de difficultés respiratoires
- (surtout si la personne est asthmatique ou cardiaque ou que cela se produise lors d'un repas)
- quand une personne ne respire plus
- quand vous vous trouvez en présence d'un brûlé
- en cas d'intoxication

J'appelle le 17

- en cas de violence
- en cas d'agression
- en cas de vol à l'arraché
- en cas de cambriolage

Police-secours peut être appelée pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police. Pensez à bien décrire les agresseurs, noter les numéros de plaque, indiquer

la direction de fuite, etc.

En cas d'appel non urgent, c'est-à-dire pour signaler à la police un fait qui ne nécessite pas d'intervention immédiate, contactez votre commissariat de police.

J'appelle le 18

- en cas d'incendie
- en cas de fuite de gaz
- en cas de risque d'effondrement
- en cas d'ensevelissement
- en cas de brûlure

Numéro d'urgence personnes sourdes et malentendantes

114

Ce numéro d'urgence national unique est accessible, dans un premier temps, par FAX ou SMS. Il ne reçoit pas les appels vocaux téléphoniques. Les Fax et SMS émis vers le «114» arrivent au centre relais national implanté au Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble. Les professionnels sourds et entendants spécifiquement formés traitent ensuite ces messages et contactent les services d'urgence compétents (police, SAMU, sapeurs-pompiers), si la situation nécessite leur intervention.

Pourquoi appeler le 114 ?

Toute personne sourde ou malentendante, victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours, peut désormais composer le «114», numéro gratuit, ouvert 7/7, 24h/24.

Pour en savoir plus :

Centre d'Information sur la Surdit 



Numéros d'urgence



☎ 116 000



Pompier



Police
ou
Gendarmerie



SAMU



N° unique
européen

*Le 112 est accessible
même si vous n'avez
plus de crédit sur votre
forfait mobile et si vous
êtes sur une zone sans
couverture réseau.*



Allô enfance
en danger
parents
en difficulté ?

URGENCE
114
Numéro d'urgence
pour les personnes
avec des difficultés
à entendre ou à parler



SAMU SOCIAL

N°Audiotel
32 37
ACCESSIBLE 24H/24H

Pharmacie
de garde

Urgence Sécurité Gaz
GrDF
GAZ RÉSEAU
DISTRIBUTION FRANCE
0 800 47 33 33

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU
Dépannage
électricité
0 810 333 054

Mon Mémo



A large yellow sticky note with horizontal dotted lines for writing, pinned to the page.

